j'ai dit l'autre jour, la ligne de conduite que nous suivons à cet égard, c'est de renseigner le public et d'approuver certains genres de ceintures de sauvetage. Nous en arrivons ainsi à protéger le public et à favoriser l'industrie. interpréter mes paroles—empêche les membres de la Chambre de s'acquitter convenablement de leurs fonctions. Le bill sur les aliments et drogues a subi la troisième lecture en quelques secondes, alors que les

## LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

MODIFICATIONS RELATIVES AU CONTRÔLE ET À LA RÉGLEMENTATION DE CERTAINES DROGUES

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose la 3° lecture du bill n° C-3 modifiant la loi sur les aliments et drogues.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: Adoptée.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3° fois, est adopté.)

## L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

DÉFINITION DES ATTRIBUTIONS, NOMINATION DES MEMBRES, ETC.

L'ordre du jour appelle: Ordres du jour inscrits au nom du gouvernement.

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure concernant l'établissement d'un Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique et d'en définir les attributions, de prévoir la nomination du président et des autres membres dudit Office ainsi que le paiement de certaines dépenses de ses membres, de prévoir la nomination d'un fonctionnaire administratif dudit Office de même que le paiement de sa rémunération, d'autoriser également l'Office à retenir les services des conseillers et employés nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions et statuer en outre sur d'autres questions s'y rapportant.

[Le greffier adjoint ayant procédé à la lecture de l'ordre du jour.]

M. l'Orateur: A l'ordre! Il importe que la Chambre entende le projet de résolution dont elle est saisie en écoutant le greffier.

M. Lewis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Je prierais donc les honorables députés de bien vouloir modérer leurs conversations en ce moment.

M. David Lewis (York-Sud): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. A cause du bruit, inévitable peut-être, que nous entendions à la Chambre lorsque Votre Honneur a mis en discussion le premier article de l'ordre du jour, nous ne nous sommes pas rendu compte que Votre Honneur le déclarait adopté. En toute déférence, cette façon de procéder—et je vous prie de ne pas mal

interpréter mes paroles—empêche les membres de la Chambre de s'acquitter convenablement de leurs fonctions. Le bill sur les aliments et drogues a subi la troisième lecture en quelques secondes, alors que les membres de la Chambre étaient encore à prendre place à leurs sièges, après la période des questions. En toute déférence, je m'oppose à pareille hâte; point n'est besoin d'aller si vite. Je demanderais respectueusement que nous retournions à cet article de l'ordre du jour, parce que nous...

## Des voix: Non!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, il s'agit d'un bill important. Il se rattache à un autre article important du Feuilleton, celui qui a trait au comité spécial, et, à mon avis, il n'y a aucune raison pourquoi la Chambre devrait soudainement s'empresser d'adopter en troisième lecture un bill important, en l'espace de quelques secondes. Je demanderais que l'Orateur songe à revenir à cet article de l'ordre du jour, afin que les membres de la Chambre puissent avoir la chance de l'étudier comme il convient.

M. Aiken: Monsieur l'Orateur, à propos du rappel au Règlement...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis disposé à écouter les observations de l'honorable député sur le rappel au Règlement.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, à mon avis l'honorable député soulève un point tout à fait indiscutable. On a toujours reconnu à la Chambre, me semble-t-il, que lorsqu'un article de l'ordre du jour est mis en délibération et que nul ne s'y oppose, la Chambre et l'Orateur supposent que cet article est adopté. Il s'est écoulé pas mal de temps avant que l'honorable député prenne la parole pour soulever des objections. L'article en question a été appelé. C'était le premier article annoncé pour cet après-midi et, bien que je me rende compte qu'il a été adopté rapidement, il n'a soulevé aucune objection et je ne crois pas que nous devrions y retourner, vu qu'un autre article est en train d'être lu.

(Texte)

M. l'Orateur: L'honorable député de Lapointe, sur le rappel au Règlement?

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Sur le rappel au Règlement.

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas tant que je tienne à ce que l'on revienne sur le bill qui a été adopté, seulement je voudrais appuyer les remarques faites il y a quelques instants par l'honorable député de York-Sud (M. Lewis), à l'effet que souvent les mesures sont approuvées très vite, sans que les membres de